

La RP a pour but d'assurer à chaque liste et à chaque parti un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de ses suffrages. Elle présente deux variantes : la RP approchée et la RP intégrale

a.) La Représentation Proportionnelle approchée

Cette technique, qui est de beaucoup la plus répandue, répartit les sièges dans le cadre de chaque circonscription, d'abord les sièges entre les listes, puis entre les candidats de celles-ci selon leur position sur la liste.

L'opération de répartition entre les listes se fait en deux temps :

- La répartition des sièges au quotient électoral (QE), nombre total de suffrages exprimés divisé par nombre de députés à élire.
- La répartition des sièges non attribués au quotient ou des restes

Il importe de rappeler que le quotient électoral est le chiffre répartiteur dont l'application aux suffrages exprimés permet d'attribuer les sièges. Il peut se déterminer de différentes façons selon qu'il s'agit du quotient par circonscription, du quotient fixe ou nombre uniforme, du quotient national. Selon que l'on applique le quotient par circonscription, le nombre uniforme ou le quotient national, chaque liste aura autant d'élus qu'elle contiendra de fois le quotient électoral.

Exemple pratique

Soit une circonscription dans laquelle (cinq) 5 sièges sont à pourvoir. Quatre (4) listes sont en compétition. Utilisation du quotient électoral (QE) :

Inscrits81 250
Votants76 375

Ont obtenu :
Liste A = 35 000 voix
Liste B = 21 000 voix
Liste C = 12 000 voix
Liste D = 7 000 voix

a.1) La répartition des sièges au quotient

Les opérations suivantes doivent être faites pour la répartition des sièges au quotient.

Principe :

Détermination du nombre de suffrages exprimés

Deux (2) voies peuvent être empruntées :

- Soit en faisant la somme des suffrages obtenus par chaque liste :
 $35\ 000 + 21\ 000 + 12\ 000 + 7\ 000 = 75\ 000$
- Soit en soustrayant du nombre de votants celui des suffrages non exprimés :
 $76\ 375 - 1375 = 75\ 000$

On obtient les suffrages non exprimés en soustrayant du nombre des votants celui des suffrages exprimés. Ici nous avons :
 $76\ 375 - 75\ 000 = 1375$

Détermination du quotient électoral (selon la méthode Hare)

Comme l'attribution des sièges se fait ici par circonscription, il s'agit d'un quotient par circonscription. Il s'obtient par application de la formule ci-dessous :

$$QE = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges à pourvoir}}$$

$$\text{Soit } \frac{75\ 000}{5} = 15\ 000$$

Attribution des sièges

$$\text{Principe} = \frac{\text{Suffrage obtenu par la liste}}{\text{Quotient}}$$

Application du principe

$$\text{Liste A : } \frac{35\ 000}{15\ 000} = 2 \text{ sièges (30 000 voix utilisées, il en reste 5 000 non utilisées)}$$

$$\text{Liste B : } \frac{21\ 000}{15\ 000} = 1 \text{ siège (15 000 voix utilisées, il reste 6 000 non utilisées)}$$

$$\text{Liste C : } \frac{12\ 000}{15\ 000} = 0 \text{ siège (0 voix utilisée, il reste 12 000 non utilisées)}$$

$$\text{Liste D : } \frac{7\ 000}{15\ 000} = 0 \text{ siège (0 voix utilisée, il reste 7 000 non utilisées)}$$

L'attribution des sièges du quotient donne les résultats suivants :

Liste A	2 sièges
Liste B	1 siège
Liste C	0 siège
Liste D	0 siège

La répartition partielle aboutit au résultat suivant :

3 sièges pourvus
2 sièges restent à pourvoir

a.2) Répartition des sièges non attribués au quotient ou des restes

Cette répartition peut se faire selon deux méthodes : celle des plus forts restes, d'une part, et celle de la plus forte moyenne ou selon la variante d'Hondt, d'autre part.

La Méthode du ou des plus fort(s) reste(s)

Les restes obtenus par chaque liste après application du quotient électoral sont classés par ordre décroissant. Les sièges sont pourvus en partant de la liste qui a le plus fort reste jusqu'à concurrence du nombre de sièges restant à pourvoir. Ainsi on aura :

Liste C : 12 000 ; Liste D : 7 000 ;
Liste B : 6 000 ; Liste A : 5 000 ;

Par application de cette méthode, le quatrième siège revient à la liste C et le cinquième à la liste D. Au récapitulatif final, on aura les résultats suivants :

Liste A : 2 sièges ; Liste B : 1 siège ;
Liste C : 1 siège ; Liste D : 1 siège ;

La méthode de la plus forte moyenne

Les sièges non répartis au quotient sont attribués aux listes atteignant les plus fortes moyennes d'électeurs représentés par chacun de leurs élus. Pour y parvenir, on attribue fictivement à chacune des listes le premier siège restant, puis on calcule la moyenne de chaque liste en divisant le nombre de ses suffrages par le nombre de ses sièges attribués au quotient, Siège Réel (SR) augmenté d'une unité, c'est-à-dire de ce Siège Fictif (SF).

Le siège est attribué à la liste obtenant la plus forte moyenne. On procède ensuite de la même manière pour chacun des autres sièges non attribué au quotient. L'exemple numérique précédent conduit aux résultats suivants :

1^{ère} opération

$$\begin{aligned} \text{Liste A} \quad 2sR + 1sF &= 3s \\ \text{moyenne} &= \frac{35\,000}{3} = 11\,666 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Liste B} \quad 1sR + 1sF &= 2s \\ \text{moyenne} &= \frac{21\,000}{2} = 10\,500 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Liste C} \quad 0sR + 1sF &= 1s \\ \text{moyenne} &= \frac{12\,000}{1} = 12\,000 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Liste D} \quad 0sR + 1sF &= 1s \\ \text{moyenne} &= \frac{7\,000}{1} = 7\,000 \end{aligned}$$

Après cette opération le quatrième siège revient à la liste C qui a la plus forte moyenne.

2^{ème} opération

$$\begin{aligned} \text{Liste A} \quad 2sR + 1sF &= 3s \\ \text{moyenne} &= \frac{35\,000}{3} = 11\,666 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Liste B} \quad 1sR + 1sF &= 2s \\ \text{moyenne} &= \frac{21\,000}{2} = 10\,500 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Liste C} \quad 1sR + 1sF &= 2s \\ \text{moyenne} &= \frac{12\,000}{2} = 6\,000 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Liste D} \quad 0sR + 1sF &= 1s \\ \text{moyenne} &= \frac{7\,000}{1} = 7\,000 \end{aligned}$$

A l'issue de cette deuxième opération, le cinquième siège revient à la liste A qui a la plus forte moyenne. Le résultat définitif selon la plus forte moyenne est :

Liste A : 3 sièges
Liste B : 1 siège
Liste C : 1 siège
Liste D : 0 siège

République du Togo

CONVENTION DEMOCRATIQUE
DES PEUPLES AFRICAINS



C D P A

LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE (RP) : QU'EST-CE C'EST ?

Réalisé grâce à l'appui de la
Friedrich Ebert Stiftung (FES)

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG